



VOLETT B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

20 OCT. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe



20127226

N° d'entreprise : 0424 921 168

Nom

(en entier) : Jacri

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Av des Gloires Nationales, 67 à 1083 Ganshoren

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs - Changement de siège social.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 août 2020.

L'assemblée générale constate que les administrateurs de la société, Madame Corine Bertrand, Madame Michèle Bertrand ont démissionné de leurs fonctions d'administrateur avec effet à ce jour.

L'assemblée générale des actionnaires nomme, avec effet au 27 août 2020 en qualité d'administrateur Monsieur François Xavier Van Maele demeurant au n°115, Bte 2, Zeedijk à 8301 Knokke-Heist pour une durée de 6 ans.

Le nouvel administrateur bénéficiera des mêmes pouvoirs qui étaient dévolus à Mesdames Corine et Michèle Bertrand.

Extrait de la décision du gérant en date du 27 août 2020

En vertu de l'article 2 des statuts de la société, le gérant prend la décision de transférer, à dater de ce jour, le siège social à l'adresse suivante : Avenue J.G Van Goolen, 53 à 1200 Bruxelles.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).